

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 23 novembre 2021

Le retrofit : une solution économique d'électrification pour les véhicules professionnels !

Le remplacement du moteur thermique par un moteur électrique permettra aux artisans de l'alimentation de continuer à exercer leur métier dans les zones à faibles émissions (ZFE).

**Résultats du 1^{er} sondage exclusif national réalisé par la MAPA auprès de ses sociétaires :
1 artisan sondé sur 2 se déclare intéressé par le retrofit.**

La mise en place d'ici au 1^{er} janvier 2025 de 45 Zones à faibles émissions (ZFE) en France va compliquer sérieusement l'usage des véhicules utilitaires en milieu urbain.

À cette date, les agglomérations de plus de 150.000 habitants auront en effet la possibilité de restreindre l'accès de certaines zones aux véhicules les plus polluants. Près de 17 millions de véhicules roulant actuellement dans notre pays vont donc se voir interdire de circuler dans ces zones. Les véhicules thermiques (diesel et essence) qui représentent encore 98 % du parc automobile seront les premiers concernés.

Les artisans-commerçants de l'alimentation sont confrontés à une urgence économique et écologique et doivent trouver des solutions. **Leurs véhicules utilitaires qui constituent leur outil de travail, ne pourront plus en effet circuler dans les ZFE alors qu'ils sont souvent spécialement équipés et en parfait état de marche : 35% d'entre eux possèdent des véhicules catalogués "les plus polluants" et déjà interdits de circuler dans les ZFE (Crit'Air 4 et 5) ou qui vont l'être à partir de juillet 2022 (Crit'Air 3).**

Comment les artisans de l'alimentation pourront-ils accéder aux centres villes et poursuivre leurs activités de commerce et de livraison ?

Près de la moitié d'entre eux pourraient néanmoins avoir l'opportunité de pallier ce problème. Sur près de 36 700 contrats d'assurance automobile analysés par la MAPA, plus de 18 000 véhicules répondent aux critères réglementaires et industriels du retrofit électrique.

La MAPA en partenariat avec **REV Mobilities** (Retrofuture Electric Vehicles), entreprise qui conçoit et déploie des solutions de conversion électrique modulaires, économiques et hautement sécurisées, a donc réalisé le **premier sondage exclusif national auprès de ses sociétaires**, à la fois pour évaluer leur intérêt envers la solution retrofit et choisir les véhicules qu'il est nécessaire de développer et d'homologuer en priorité pour répondre à leurs besoins.

L'enquête réalisée sur un échantillon de sociétaires déjà concernés par la ZFE en vigueur dans le secteur du Grand Paris à l'intérieur de l'A86, a révélé que seulement 3% d'entre eux connaissent la solution de retrofit des véhicules. Ils sont néanmoins **46% à être intéressés** par le retrofit après en avoir pris connaissance. Les sociétaires aux véhicules déjà interdits semblent bien sûr plus intéressés que les autres par la solution retrofit. Cette tendance présage d'un basculement plus massif à l'adoption du retrofit à l'approche des interdictions effectives.

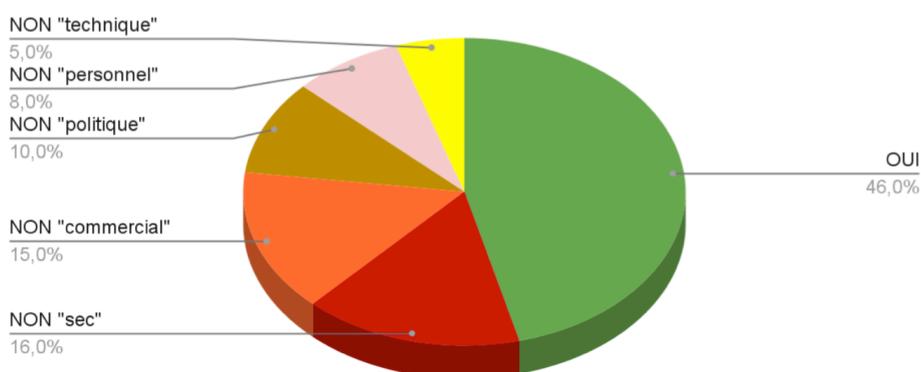
Car si 46% des sociétaires de la MAPA se déclarent intéressés par le retrofit, 22% souhaitent être recontactés directement par la MAPA avec une offre concrète.

Aussi, la MAPA et REV Mobilities vont créer une offre spéciale artisans avec l'objectif de proposer 500 véhicules utilitaires dans les 24 prochains mois.

Enfin, l'enquête a permis aux sondés de soulever des questions concernant notamment l'autonomie des véhicules rétrofités et leur nouvelle homologation (nouvelle carte grise en vignette Crit'Air verte).

Solution intelligente et économique alternative à l'achat d'un véhicule électrique neuf, le rétrofit électrique est un procédé efficace de mobilité durable, qui répond aux enjeux environnementaux et aux principes de l'économie circulaire, Selon une récente étude de l'ADEME, le rétrofit électrique réduit de 61% à 87% les émissions de Gaz à effet de serre par rapport aux véhicules diesel, contribuant à diminuer drastiquement la pollution atmosphérique urbaine.

Les sociétaires seront-ils intéressés par une offre de rétrofit de la MAPA ?



➤ **Lien vers l'étude :**

<https://drive.google.com/file/d/131D90THnwps4l8CQk0H8eluoenTcY5ul/view?usp=sharing>

Le rétrofit consiste à transformer tout type de véhicule à moteur thermique, essence ou diesel, en version électrique (voitures, bus, motos, camions, voire bateaux...). Il s'agit de remplacer le moteur thermique des véhicules par un moteur électrique et un pack de batteries pour l'alimenter en électricité. Retiré avec toutes pièces qui lui sont liées, le moteur diesel ou essence peut être ensuite recyclé.

A propos de la MAPA : Créée et administrée par des artisans et des commerçants de l'alimentaire, la MAPA est une mutuelle d'assurance dédiée aux professionnels des métiers de bouche. Elle propose une gamme complète de produits d'assurance – commerce, automobile, habitation, santé, prévoyance, épargne-retraite – adaptés aux besoins spécifiques des entrepreneurs, de leurs salariés et aussi de leurs familles. Plus de 96 % des sociétaires sont prêts à recommander la MAPA après un sinistre. www.mapa-assurances.fr

A propos de REV Mobilities : **REV Mobilities (SAS RETROFUTURE ELECTRIC VEHICLES)** est une entreprise à mission de l'économie circulaire, qui promeut la décarbonation des mobilités par le rétrofit (conversion des véhicules essence et diesel en électrique) en France et en Europe. REV Mobilities conçoit et déploie des solutions de conversion électrique modulaires, économiques et hautement sécurisées, applicables à l'ensemble du parc roulant français et européen, permettant de donner un nouveau cycle de vie plus propre pour les véhicules de plus de 5 ans, que ce soit les voitures anciennes de cœur ou des camions utilitaires. <http://www.rev-mobilities>
